



PREFECTURE DE LA REUNION

SECRETARIAT GENERAL

SAINT-DENIS, le 02 novembre 2005

Direction des Relations avec les Collectivités
Territoriales et du Cadre de Vie

Bureau de l'Environnement et de l'Urbanisme

A R R E T E n° 05 - 2983 /SG/DRCTCV enregistré le : 02 novembre 2005

**modifiant l'arrêté préfectoral n° 04-3361/SG/DRCTCV du 29 septembre 2004
portant désignation des membres de la commission
départementale des sites, perspectives et paysages.**

Le Préfet de la Réunion,
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU le Code de l'Environnement, notamment ses articles R 341-16 à R 341-27;

VU l'arrêté n° 04 – 3361/SG/DRCTCV du 29 septembre 2004 pris en application du décret n° 98-865 du 23 septembre 1998 et portant désignation des membres de la commission départementale des sites, perspectives et paysages ;

VU la lettre du 11 octobre 2005 de M. le Directeur de l'Office National des Forêts ;

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Réunion,

ARRETE :

ARTICLE 1er - La composition de la commission départementale des sites, perspectives et paysages fixée par l'article 1er de l'arrêté n° 04-3361/SG/DRCTCV du 29 septembre 2004 est modifiée comme suit :

★ Personnalités qualifiées en matière de protection des sites, du cadre de vie et des sciences de la nature :

Titulaires :

Mme Gisèle TARNUS
SREPEN
M. Adrien BEDIER
Ecologie Réunion
M. le Docteur Serge YCARD
Académie de la Réunion
M. Jean-Denis COMPAIN
Architecte-urbaniste
M. Alain ETHEVE
Chambre d'Agriculture
M. Bertrand LEFEBVRE
Directeur Régional de l'O.N.F.

Suppléants :

Melle Pauline CHANTRELLE
SREPEN
M. Guy CLERGUE
Ecologie Réunion
M. Yves DROUHET
Académie de la Réunion
Mme Liliane LIGER
Retraitée DDE
M. Gilbert ROSSOLIN
Chambre d'Agriculture
Mme Josette LEGENTILHOMME
O.N.F.

Le reste, sans changement.

ARTICLE 4 - Le Secrétaire Général de la Préfecture est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Le Préfet,
pour le préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Franck-Olivier LACHAUD